

## "ROSENSTIEL" VOR DEM ABRISS?

**E**s ist bekannt, daß das städtische Geschäftshaus "Rosenstiel" am 30.7.1989 seine Tore schließen wird und daß ein Geschäftszentrum mit 25 Boutiquen und Restaurants an die Stelle des Bekleidungsgeschäfts treten soll. Unbekannt ist noch, ob nicht weitere Nachbarhäuser in den Umbau einbezogen werden sollen. Die Promotoren des Projektes versicherten zwar auf einer Pressekonferenz, die Fassade werde stehen bleiben und nur das Innere des heutigen Gebäudes solle zu einer Geschäftsgalerie "mit Wasserfall und durchsichtigem Personenaufzug" umgebaut werden. Wer jedoch die Promotoren kennt, wird seine Zweifel hegen: Es handelt sich um Georges Lentz jr. und seinen Schwager Thierry Glaesener, Inhaber u. a. der "Brasserie Nationale", die auch verantwortlich zeichnen für die Verunstaltung des Stadtgrund durch das Ungetüm der "Chase Manhattan Bank" und die unter dem Deckmantel des Denkmalschutzes und der "Vieux Luxembourg S.A." weitere Abrisse in der Unterstadt planen (vgl.

"forum" Nr. 98/1987 und 101/1988). Angesichts ihrer dortigen Mächenschaften, von denen der "Service National des Sites et Monuments" ja ein Lied zu singen weiß, wäre der Kulturminister jedenfalls gut beraten, das frühere "Nouveau Paris"-Gebäude an der Ecke der Großgasse und der Rue Philippe II unter Denkmalschutz zu setzen. Es handelt sich hier um eines der sehr seltenen Geschäftshäuser der Stadt Luxemburg, das als solches um die Jahrhundertwende erbaut wurde (und nicht wie ein zu Geschäftszwecken umgebautes Wohnhaus), dessen architektonische Eleganz dem "Groussgaasseck" seine ganze Atmosphäre verleiht.

m.p.

## L'OESLING A L'ETUDE

**R**enouant avec leur tradition de numéros consacrés à une région du pays "Les Cahiers Luxembourgeois" (1) ressuscités ont réservé leur no. 4/1988 à "nos Ardennes". Mais à côté des traditionnelles évocations littéraires et artistiques du sujet on y trouve cette fois-ci une étude du jeune géographe Claude Gengler, cher-

cheur au CEPS/INSTEAD à Walferdange, dont la méthode prête par certains points à discussion, mais qui dans son ensemble se révèle être une critique totale de la non-politique d'aménagement du territoire des gouvernements successifs et notamment des rapports produits par l'administration rattachée au Ministère d'Etat, tous faits de préjugés et d'impressions que Gengler met en pièces l'une après l'autre. Manquant de base scientifique valable toute politique d'aménagement risque alors d'être bâtie dans le sable alors qu'il faudrait utiliser l'ardoise.

m.p.

(1) Les Cahiers Luxembourgeois, 67, rue R. Barthel, L-7212 Béréldange; CCP 11074-16; 495 F le numéro.

## LE NIGERIA PROTEGE SES CEREALES

**L**es tentatives de substitution de céréales africaines au blé importé se sont toujours heurtées aux lois du marché international et au niveau particulièrement bas des cours mondiaux. Les représentants des pays du Sahel, réunis en colloque à Mindelo dans les îles du Cap-Vert, en 1986,

avaient souhaité une protection du marché des céréales à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest. "La protection du marché régional favoriserait le développement de la production locale, découragerait la consommation de riz et de blé et permettrait la promotion des céréales traditionnelles."

Le Nigéria a été le premier à tenter de mettre en oeuvre cette recommandation en interdisant purement et simplement toute importation de blé. Depuis janvier 1987, le géant de l'Afrique a décidé de se passer de ses 1,7 million de tonnes d'importations annuelles, alors que sa production nationale de blé ne dépasse pas 45000 tonnes. L'arrêt des importations est en train de faire la fortune des contrebandiers, et les pays voisins du Nigéria ont enregistré une hausse de leurs importations de blé sans commune mesure avec leurs besoins propres. Ce commerce clandestin n'a pas empêché une chute de la consommation de farine de blé qui profite aux céréales locales. Celles-ci ont vu leurs prix augmenter depuis l'arrêt des importations de blé. Les partisans d'une protection des marchés céréaliers africains observent l'expérience nigériane avec beaucoup d'intérêt.

Croissance des Jeunes Nations,  
312/janv. 1989

## L'ASSASSINAT DE CHICO

Le 22/12/1988 fut assassiné Francisco Mendes dit Chico. Il récoltait le latex des hévéas de la forêt amazonienne du Brésil. Mais il présidait aussi, à 44 ans, le syndicat des paysans de sa ville et appartenait au Parti des Travailleurs (PT). A ce titre Chico avait pris la tête de combat pour la défense de la forêt amazonienne et avait reçu en 1987 pour son engagement écologique le prix Global 500 décerné par l'ONU. Devant les tronçonneuses des grands propriétaires fonciers qui abattent la forêt pour agrandir les pâturages et élever les boeufs nécessaires aux restaurants "fast food" d'Amérique du Nord et d'ailleurs, Chico avait organisé la résistance passive. Des dizaines de familles d'origine indienne s'y étaient installées et empêchaient le défrichage. Les grands propriétaires regroupés dans l'"Union démocratique rurale", une formation d'extrême droite, n'ont pas hésité à embaucher des tueurs à gage, voire des milices privées pour tenter de venir à bout de cette résistance démocratique non-violente. Selon "Amnesty International", entre 1980



Publié dans **Le Monde** à l'occasion de la remise en marche de Super-Phénix

et 1987, pas un seul de ces propriétaires ni un seul tueur à gage n'a été reconnu coupable par la justice brésilienne. En huit ans le nombre de leurs victimes dépasse les mille, sans compter les maisons incendiées et les menaces comme celles adressées à Mgr. Grechi, évêque de Rio Blanco (Acre) et précisément à Francisco Mendes. Mais les autorités locales lui avaient refusé toute protection policière. Personne n'est donc convaincu par l'annonce faite le 27/12/1988 déjà par le directeur de la police fédérale de l'arrestation de deux suspects dont le fils d'un important éleveur de la région qui est lui-même en fuite. Mais ce qui est nouveau et donne espoir, c'est qu'avec l'assassinat du personnage-symbole qu'était Chico, la presse a brisé le silence et s'est emparée de l'affaire. Elle illustre en tout cas à merveille le dossier de "Time" qui a élu "la terre en danger" personnage de l'année 1988. Les 200.000 km<sup>2</sup> de jungle brésilienne qui sont partis en fumée pendant la seule année 1987 représentent en effet une surface équivalente à celle de la RFA et manqueront cruellement à ce poumon terrestre qui influence de façon décisive le climat dans les deux hémisphères.

L'ASTM (Association de Soutien au Tiers Monde) cofinance d'ailleurs un projet de syndicat écologique au Brésil contre la construction de barrages destructeurs de villages et de champs; pour plus de renseignements s'adresser au CITIM, 39, rue du Fort-

Neipperg, Luxembourg, Tel. 400427;  
CCP 1144-77.

m.p./  
Le Monde, 30.12.1988

## KONTROLLE IST BESSER

Die Gewerbeinspektion, die für die Kontrolle der Sicherheit und die Einhaltung der arbeitsrechtlichen Bestimmungen in den Betrieben zuständig ist, soll nach einem Vorhaben von Minister Juncker regionalisiert werden, um ihre Wirksamkeit zu erhöhen. Gegen dieses Vorhaben protestiert der OGB-L, der in diesen Reformplänen eher eine Verschlechterung als eine Verbesserung sieht.

In der Tat sind im Gesetz keine neuen Planstellen zur Besetzung der drei Regionalbüros und der Zentrale in Luxemburg vorgesehen, so daß die Kontrolleure, die die zusätzliche Arbeit übernehmen müssen, weniger Zeit für ihre Ueberprüfungen in den Betrieben haben werden. Wurden 1975 noch 28% der Betriebe mindestens einmal im Jahr besucht, so war 10 Jahre später diese Zahl auf 16% gesunken. Analysiert man den Verlauf der Kurve genauer, so sieht man, daß der Rückgang jeweils mit neuen Verwaltungsaufgaben für das Kontrollpersonal einherging. Durch die Einführung einer sogenannten "permanence à domicile" zum Beispiel fiel die Zahl der besuchten Betriebe im Jahre 1981 von 3.848 auf 1.949. Um wieviel wird diese Zahl durch die neue Regionalisierung zurückgehen?

ff/OGB-L aktuell 11-1988